10

Elections Législatives

Scrutin du 23 Novembre 1958

DIXIÈME CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

Les Français ont, le 28 Septembre dernier, témoigné au Général de Gaulle de leur confiance. Mais ils ont témoigné aussi de leur désir de changement : ils veulent la réforme des mœurs parlementaires. Ils veulent que **les problèmes économiques et sociaux aient priorité sur les problèmes politiques.**

Personnellement Maire de Neufchâtel pendant 10 ans, je me suis attaché — avec l'aide de très précieux concours — à la Reconstruction de ma Ville, à son équipement et à l'équilibre de son budget. Au Conseil Général, je me suis spécialisé dans les questions budgétaires, comme Rapporteur Général, puis comme Président de la Commission des Finances, en remplacement de mon regretté Ami, M. Roger DUBUS.

C'est d'ailleurs en cette qualité de spécialiste, ou plutôt de praticien des questions budgétaires, que je me permets de solliciter vos suffrages : **Le problème des Français, la raison de leurs difficultés, sont d'ordre budgétaire.**

Mais cette spécialisation ne m'empêchera pas de rester, demain comme hier, un ardent défenseur de la cause Agricole. Il ne saurait en être autrement dans ce Pays de Bray où la prospérité paysanne conditionne la prospérité de l'ensemble de la Population ; maintenir l'équilibre entre Centres Urbains et Centres Ruraux, tel est l'intérêt de nos petites Villes menacées dans leur existence, et qui doivent se défendre contre une désaffection qui trouve son origine à la campagne même. Défendre nos marchés agricoles, eux aussi menacés. Favoriser le tourisme consommateur de produits agricoles et élément essentiel d'une activité commerciale indispensable. S'élever véhémentement — s'il n'est déjà trop tard — contre la centralisation judiciaire qui tend à la suppression des Greffes de Paix et Tribunaux d'Arrondissement, éléments d'une armature administrative et économique dont on ne mesure pas assez l'importance. Il était d'autres réformes à réaliser que celle-là et autrement plus pressantes.

Le problème du Pays de Bray, c'est le problème de nos petites Villes, mais c'est aussi celui de son Agriculture.

La défense du Pays de Bray devra être poursuivie : en faveur de nos Syndicats d'Eau et d'Electrification, de nos Ecoles Ménagères et d'Agriculture, en faveur des initiatives touchant, sur le plan départemental, les problèmes agricoles, et pour le règlement desquels le maximum de crédits a toujours été accordé ; les relations devront demeurer étroites avec les Maires dont on se souvient l'action décisive à l'occasion de la lutte contre la fièvre aphteuse.

Maintenir l'exploitation familiale, accélérer la formation professionnelle, orienter les productions, organiser les marchés, accorder les prix industriels avec les prix agricoles de manière à pouvoir accorder également les salaires agricoles et industriels sont autant d'impératifs à poursuivre.

Mais le problème de l'Agriculture se situe à un tout autre échelon. Car l'Agriculture Française est en état de crise. Pour Ceux qui seraient tentés d'en douter, je signalerai que le montant des prêts du Crédit Agricole et autres Caisses s'élèverait, d'après de récentes déclarations, à 800 milliards représentant l'équivalent de quatre récoltes de blé. Pour être en contact permanent avec les Ruraux, je connais leur situation difficile et le découragement qui les atteint : le blé se vendait moins cher en 1957 qu'en 1951. Les pommes ne se vendent pas, alors que le vin a augmenté de 40 %. Tout cela trahit un déséquilibre qui se retrouve dans tous les secteurs de notre Economie et qui plonge notre Pays dans le marasme.

Or, si **l'anarchie politique a failli nous conduire à la guerre civile, l'anarchie économique peut nous conduire à la faillite.** Les maux dont souffre le monde Paysan, sont le fait d'un dérèglement de la machine économique. Ils ne trouveront leur solution que dans la solution du problème d'ensemble.

Car le monde Paysan n'est pas seul à revendiquer : toutes les autres classes de la Société se plaignent :

Le monde du travail et la fonction publique, d'un pouvoir d'achat insuffisant. Le Commerce, l'Artisanat, les Professions libérales, l'Industrie, d'une fiscalité écrasante, tant par le poids que par la multiplicité des taxes et impôts. Les Vieux, les Economiquement Faibles, les Pensionnés, demandent des retraites décentes. Les Jeunes des débouchés. Les Familles Nombreuses, des allocations améliorées. Les Travailleurs réclament le plein emploi. Les Paysans, l'indexation de leurs produits. Les Commerçants vivent dans l'angoisse des échéances et de la récession économique. Tous les Français demandent la stabilité des prix, la sécurité, des écoles, des logements.

Toutes ces revendications sont parfaitement légitimes. Elles se traduisent par une formule : assurer aux Français des conditions de vie meilleure. Elles portent un nom : **le Problème de l'Economie Française.**

La France vient de régler le problème de ses Institutions. Le Général de Gaulle et les Soldats de France semblent sur le point de régler le problème algérien. Mais rien ne semble, ni fait, ni prévu, pour **remettre en ordre « l'Economie Française ».**

Or, la situation est à ce point tragique que je crois devoir faire le point, ne serait-ce que pour définir la situation en laquelle le nouveau Parlement trouvera le Pays :

C'est à mon éminent Collègue, M. PELLENC, Rapporteur Général du Budget du Sénat, que j'emprunte l'essentiel des renseignements qui vont suivre :

En 1957, les Caisses de l'Etat ont failli sauter par trois fois. Pour ne pas fermer les guichets, on a fait appel à la planche à billets : 550 milliards de billets ont été imprimés. D'autres « expédients » ont produit 250 milliards, 100 milliards d'or ont été prélevés sur la maigre réserve de la Banque de France qui ne compte plus que 200 milliards. La couverture du Franc, qui était encore de 24 % en 1956, est tombé à 7 % en 1958. 700 milliards d'impôts supplémentaires ont été prélevés. Les dépenses d'Etat, qui s'élevaient à 4.840 milliards en 1957, sont passées à 5.550 milliards en 1958. Elles atteindront 6.120 milliards en 1959. Le déficit budgétaire qui atteignait 800 milliards en 1957, dépassera 1.000 milliards en 1958 et atteindra 1.300 milliards en 1959 (déclaration de M. PINAY, Ministre des Finances). Nous sommes, déclare M. PELLENC, en pleine inflation.

Telle est la situation, dont il semble que personne ne se préoccupe. Il importait de la faire connaitre : **le véritable problème de la France,** c'est le **problème de ses Finances. Et les Finances de la France sont en péril.**

Pourquoi et comment en sommes-nous arrivés là ?

Pour de multiples raisons, qu'il n'appartient point de rechercher ici, mais aussi pour des raisons de structure budgétaire.

On demande tout au contribuable, et notamment de financer, non seulement les dépenses de fonctionnement, civiles et militaires, mais aussi les dépenses d'investissement. Les recettes normales ne suffisant plus, le déséquilibre budgétaire s'accroît chaque année. On essaie alors de le combler **en augmentant les impôts** d'une part (les commerçants en savent quelque chose), **en réduisant les crédits d'investissement** d'autre part.

C'est ainsi qu'augmentent périodiquement les droits sur l'essence, sur l'alcool, et que, parallèlement, diminuent les crédits pour la construction, pour l'adduction d'eau (les Délégués de nos Syndicats ne l'ignorent point).

Il en résulte, à la fois, une augmentation du coût de la vie, et une réduction de l'activité économique. Autrement dit, on dépense plus et on travaille moins. On diminue donc le pouvoir d'achat des Français et on les prive de maisons et d'équipement. Et, dans ce Pays aux ressources considérables tant humaines que naturelles, se profile le spectre du chômage pour lequel on inscrit déjà des crédits aux budgets. Or, les Travailleurs de France ne demandent pas de secours, mais du travail. Et les besoins sont immenses.

Mais constater ou critiquer ne sont pas formules constructives. De nouvelles mesures devront être trouvées qui devraient tout à la fois : stimuler l'économie et stopper la fiscalité. Celles ci-après proposées sembleraient répondre à ce double objectif.

Si les dépenses d'investissement étaient dégagées du Budget, il n'y aurait plus de déséquilibre budgétaire — donc plus d'impôts nouveaux. Le Contribuable serait, dans l'avenir, sérieusement allégé, et la stabilité budgétaire maintiendrait les prix à leur niveau.

Or, les dépenses d'investissement pourraient être financées par une Caisse Nationale Autonome qui, au départ, serait alimentée notamment par une partie des 1.120 milliards distribués chaque année en subventions, ristournes, primes, indemnités, exonérations ; par de nombreux milliards qui pourraient être économisés dans le cadre d'une Politique de remise en ordre ; aussi par l'épargne.

La dite Caisse, fonctionnant au moyen de prêts remboursables en capital, pourrait, **par le seul jeu des remboursements** — autofinancement — fonctionner, à l'expiration d'un cycle, **par ses propres moyens sans aucune participation budgétaire.** Ainsi donc, les investissements cesseraient d'être à la charge du Contribuable.

Mais cette Caisse, qui fonctionnerait alors sans faire appel à des capitaux extérieurs, pourrait mettre ses propres crédits à la disposition des emprunteurs, **sans intérêt** ou avec un intérêt modique.

Nombre de Français pourraient alors construire leur maison, dont l'annuité d'amortissement serait sensiblement égale au montant d'un loyer. Alors, serait près d'être résolu en France le problème du logement et de l'Habitat Rural dont le Ministre déclarait ces jours-ci qu'il ne pouvait satisfaire que 1,5 % des besoins. Avec le problème du Logement, seraient résolus nombre de problèmes sociaux et le plein emploi serait enfin assuré.

L'Industrie pourrait produire à meilleur compte, tout en augmentant les salaires (par suite de la diminution importante de l'amortissement). Ses prix compétitifs sur le plan extérieur faciliteraient notre cause dans le Marché Commun et la parité avec les prix agricoles.

La situation peut-elle encore être redressée ou n'est-il pas déjà trop tard ? Les idées ci-dessus émises s'appuient sur des principes de bon sens. Celles-là ou d'autres, il faudra bien trouver des formules nouvelles pour axer notre politique. Car la tradition, c'est le Passé, et c'est l'Avenir qui nous intéresse. L'Avenir, ce sont nos Jeunes, qu'il faut intéresser à la vie publique — qui s'y intéressent déjà d'ailleurs — et dont il faut soutenir l'action. Dans quelques années, ils seront des millions à accéder à la vie. Il faudra leur donner du travail, des logements, des salaires décents. On ne pourra le faire que dans le cadre d'une Economie rénovée.

La place manque pour traiter de tous les problèmes. Mais celui de notre Economie conditionne tous les autres ; c'est pourquoi j'y ai consacré l'essentiel de cette déclaration.

Qu'il me suffise de dire que je suis un fervent Européen, et de fixer ma position quant à l'Algérie : Union totale autour du Général de Gaulle, pour, dans la réalité franco-algérienne, mettre fin à la guerre afin que prennent fin également les sacrifices de nos Soldats et de leurs Familles.

Et, du point de vue Politique, union de tous Ceux qui ont voté Oui pour, dans la Paix et la concorde, diriger les affaires de la France.

Il me reste à présenter M. Jean SIMON, Conseiller Général du Canton de Londinières, Adjoint au Maire de Bures, Agriculteur, qui a bien voulu accepter de poser sa candidature à mes côtés, en qualité de Suppléant. M. Jean SIMON appartient à de nombreux Organismes Agricoles. Il est notamment : Membre de la Chambre d'Agriculture, Vice-Président Cantonal de l'Union Syndicale Agricole, Membre du Comité Départemental de l'Habitat Rural. Ces titres témoignent à la fois du rôle important qu'il joue et de l'autorité dont il fait preuve au sein de ces différents Organismes. Il sera pour moi le Conseiller dont les avis me seront précieux pour toutes questions touchant les problèmes agricoles.

La décision appartient maintenant aux Electrices et Electeurs de la Circonscription.

A Celles et à Ceux qui ne me connaissent pas, je donne cette référence : Neufchâtel et mon Canton m'ont souvent accordé, au cours des nombreux scrutins ayant marqué ma carrière, des majorités de 70 à 90 % — voire même 100 % dans certaine Commune aux dernières Elections Cantonales.

Si j'ai mérité cette confiance dans le Passé, c'est que j'ai sans doute bien servi ma Ville et mon Canton. Je ne demande qu'à servir, dans le même esprit, et avec le même sérieux, les 10 Cantons de la nouvelle Circonscription, en ce compris les Cantons de Bellencombre et Buchy que j'assure d'une particulière attention.

Et à bien servir aussi la France et la République.

Vive la Circonscription de Neufchâtel-en-Bray ! Vive la République ! Vive la France !

Fernand LANGLOIS

Conseiller Général du Canton de Neufchâtel-en-Bray
Ancien Maire de Neufchâtel
Président de la Commission Départementale des Finances
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier d'Académie — Chevalier du Mérite Social

Jean SIMON

Conseiller Général du Canton de Londinières
Adjoint au Maire de Bures
Membre de la Chambre d'Agriculture
Membre du Comité Départemental de l'Habitat Rural
Vice-Président Cantonal de l'Union Syndicale Agricole

Candidats Républicains Indépendants et Paysans

Imp. Radiguet — Neufchâtel